

## Syrie : deux ans après le début du conflit Handicap International condamne la révoltante paralysie de la communauté internationale

**Lyon, le 13 mars 2013. Handicap International intervient en faveur des populations victimes du conflit syrien depuis dix mois. Son action a démarré auprès des réfugiés syriens en Jordanie et au Liban, avant de s'étendre Oà l'intérieur même de la Syrie, où les conditions d'intervention sont extrêmement difficiles. Alors que le 15 mars marquera le deuxième anniversaire du début du soulèvement syrien, l'association, présente auprès des personnes les plus vulnérables, entend dénoncer la passivité de la communauté internationale, qui a renoncé à son devoir de protéger les populations civiles et à leur permettre un accès équitable à l'aide humanitaire.**

Deux ans après les premières manifestations contre le pouvoir syrien, le pays est plongé dans une guerre civile sanglante qui a déjà fait près de 70 000 morts et conduit près de 4 millions de personnes à se déplacer à l'intérieur du pays ou à se réfugier à l'étranger. Cette crise d'une rare intensité – les populations civiles prises en otage des combats n'ont bénéficié d'aucun répit depuis deux ans – ne cesse de faire de nouvelles victimes ; des enfants, des hommes et des femmes tués par des tirs ou des bombardements, gravement blessés ou brûlés, traumatisés par l'enfer qu'ils vivent au quotidien.

Handicap International agit depuis mai 2012 auprès des réfugiés syriens en Jordanie et au Liban, puis à l'intérieur de la Syrie. Plus de 160 personnes travaillent désormais dans ces trois pays pour prendre en charge les victimes de ce conflit. Fin juin, près de 37 000 personnes devraient avoir bénéficié du soutien direct de l'association, tandis que 9000 ont déjà participé à des séances d'éducation aux risques liés aux armes et restes explosifs de guerre. Peu d'organisations interviennent dans le Nord de la Syrie, Handicap International est la seule à offrir des soins de réadaptation d'urgence aux personnes blessées qui ont pu bénéficier d'interventions chirurgicales. La proportion d'enfants est importante. Il n'est pas rare de fournir des soins de rééducation et des appareillages orthopédiques à des personnes ayant perdu parfois les deux jambes, ou encore un bras et une jambe.

Face à la terrible détresse dans laquelle se trouve la population syrienne, Handicap International interpelle les représentants de la communauté internationale depuis des mois au sujet de son incapacité à faire respecter le principe de protection des civils, et de la mollesse de sa mobilisation. « *Force est de constater que les pressions diplomatiques sur les parties au conflit n'ont pas empêché que les civils soient délibérément ciblés, au mépris du droit international humanitaire et avec parfois une indicible cruauté* », dénonce Jean-Baptiste Richardier, directeur général de Handicap International. Quelles que soient les avancées dans les autorisations obtenues auprès des autorités syriennes pour évoluer dans les zones gouvernementales et au-delà, le Nord de la Syrie demeure dans un isolement révoltant. La signification et la pérennité du droit international humanitaire sont ici en jeu, et la capacité de la communauté internationale à ne pas désespérer d'elle-même également.

*« On laisse ce conflit se dérouler en vase clos, poursuit Jean-Baptiste Richardier, on ne donne pas aux organisations humanitaires, qui y sont prêtes quant à elles, les moyens de fournir une assistance humanitaire qui réponde un peu plus à l'immensité des besoins. La conséquence dramatique de cet attentisme, c'est l'accélération de la fuite des Syriens qui le peuvent, le nombre des réfugiés dans les pays voisins venant de franchir le cap du million. Il faut s'attendre aussi à des suites dramatiques et de long terme pour toutes les personnes qui auront été laissées sans soins adéquats et en subissant des conséquences invalidantes. Les discours sur l'accessibilité désormais établie du Nord de la Syrie à l'aide transitant par les zones gouvernementales ne doivent pas cacher le sérieux déficit de pénétration des secours dans cette zone. Toute autre conclusion serait mensongère, et la communauté internationale ne doit pas se satisfaire d'ouvertures minimalistes. »*

**Contact presse** : Nathalie BLIN – 04 26 68 76 47 / 06 60 97 09 38 – [nblin@handicap-international.fr](mailto:nblin@handicap-international.fr)

### A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.